Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213503469-20260402-142026-DE

Arrondissement de SAINT MALO
Canton de COMBOURG
Commune de TRIMER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six du mois de mars, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Christophe BAOT, Maire, dans la salle de la Mairie sur convocation légalement adressée dans les délais réglementaires.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2026.
Date d'affichage de la convocation : 21 mars 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 11

Présents : M. Christophe BAOT, M André BRIAND, M. Michel COLAS, M. Loïc BOULLIER, M. Jean-Philippe CHEVALIER, M. Vincent CHAINON, Mme Anne-Laure LE BRIS, Mme Valérie LANGLAIS, Mme Michèle PELLAN, Mme Fabienne BOULLIER, Mme Emilier ROBIN.

Secrétaire de séance : Mme Fabienne BOULLIER.

Délibération n° 14/2026

OBJET : INDEMNITE DE LA REGIE PECHE ET NOMINATION DU REGISSEUR TITULAIRE ET SUPPLEANT.

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal d'une demande de réévaluation de l'indemnité de la régie pêche.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal à l'unanimité,

- DECIDENT de nommer M. André BRIAND, régisseur titulaire.

- DECIDENT de nommer Mme Michèle PELLAN régisseur suppléante.

- DECIDENT de verser chaque année au mois de décembre une indemnité de 50 € net au régisseur titulaire et au régisseur suppléant de la pêche.

Date d'affichage : 30 mars 2026.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

Le Maire,
M. Christophe BAOT

MAIRIE DE TRIMER (Ille-et-Vilaine)